l'écho tugnerot

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2024

Agir ensemble pour Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire

Le mot du Maire

Chers Tugnerotes et Tugnerots,

En cette période estivale qui apporte avec elle chaleur du soleil et joie des vacances, je suis ravi de m'adresser à vous à travers notre bulletin communal. C'est un plaisir de vous partager les actualités, les événements et les projets qui animent notre belle commune.

Nous sommes reconnaissants de vivre dans une communauté si dynamique et solidaire où chacun contribue à l'enrichissement de notre cadre de vie. Que ce bulletin reflète notre engagement commun à faire de notre village un lieu agréable pour vivre, travailler et se divertir.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un été rempli de moments de bonheur, de détente et de découvertes. Profitez de chaque instant et n'oubliez pas que nous sommes là pour vous accompagner et vous soutenir dans vos projets et vos préoccupations.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers notre commune et vous invite à nous retrouver le vendredi 13 septembre pour notre prochaine réunion d'information publique.

Bonne lecture !

Le Maire,
Philippe GROSJEAN

(Crédit photo de couverture : Vue depuis le Pied du Mont, Vincent Picard)

Sommaire

1 Les principaux projets en 2024 4
1.1 Plan de relance forestier 4
1.2 Finalisation du lotissement « Terres du milieu » 5
1.3 Création d'une station de traitement eau potable 6
1.4 Réfection de la toiture de l'ancien presbytère 6
1.5 Rénovation du logement communal de Melay 7
1.6 Travaux d'entretien de l'église 7
1.7 Travaux d'entretien de notre voirie communale et rurale 7

2 A la découverte de notre village 8
2.1 Parcours professionnel d'un artisan originaire de Ternuay 8
2.2 Origine des patronymes de notre commune 11
2.3 Présentation de l'association Alter'Native 12
2.4 Historique des maires de la commune 15
2.5 Cherchez les différences : avant / maintenant (2024) 16

3 Evénements 17

4 Un village où il fait bon vivre 24
4.1 Révision du prix de l'eau potable 24
4.2 Comment dormir sur ses deux oreilles 24
4.3 Aménagement du garage communal 25
4.4 Je pointe ou je tire ? 25
4.5 Nichoirs à oiseaux 25
4.6 Changement d'adresse 25
4.7 Carte avantages jeunes 25
4.8 Engazonnement écologique au cimetière 26
4.9 Interdiction de brûlage 26
4.10 Rappel sur les hauteurs de haies 27
4.11 Fin du réseau cuivre 27

5 Etat civil 27
5.1 Naissances 27
5.2 Décès 27

6 Rappel sur la structure de nos budgets 28
6.1 Comment est constitué un budget ? 28
6.2 Spécificité pour notre commune 28

7 Résultat de l'exercice 2023 29
7.1 Résultat budget communal 2023 29
7.2 Résultat budget eau 2023 30
7.3 Le budget lotissement 31

8 Le Budget 2024 32
8.1 Le budget communal 32
8.2 Présentation du budget eau 36
8.3 Présentation du budget lotissement 38

9 A noter dans vos agendas 39

1 Les principaux projets en 2024

1.1 Plan de relance forestier

À la suite de l'épisode des scolytes qui a dévasté de nombreux espaces boisés sur l'ensemble de la région, nous avons initié, il y a maintenant plus de deux ans, un projet massif de reboisement portant sur près de 10 ha de forêt.

Afin de parer au mieux à de nouvelles attaques, que ce soit scolyte ou autres parasites, il a été décidé, sur les conseils de l'Office National des Forêts (ONF), de repiquer des essences diverses. Suivant les secteurs nous allons trouver pin sylvestre, douglas, mélèze hybride, châtaigner, tilleul à petites feuilles, chêne pubescent ou chêne sessile.

Ce projet, nécessaire pour l'avenir environnemental et économique de notre commune, représente plus de **98 000€ d'investissement**. Dans le cadre du plan de relance, nous avons obtenu une **aide financière de l'état de 59 000€**, soit un reste à charge de 39 000€.

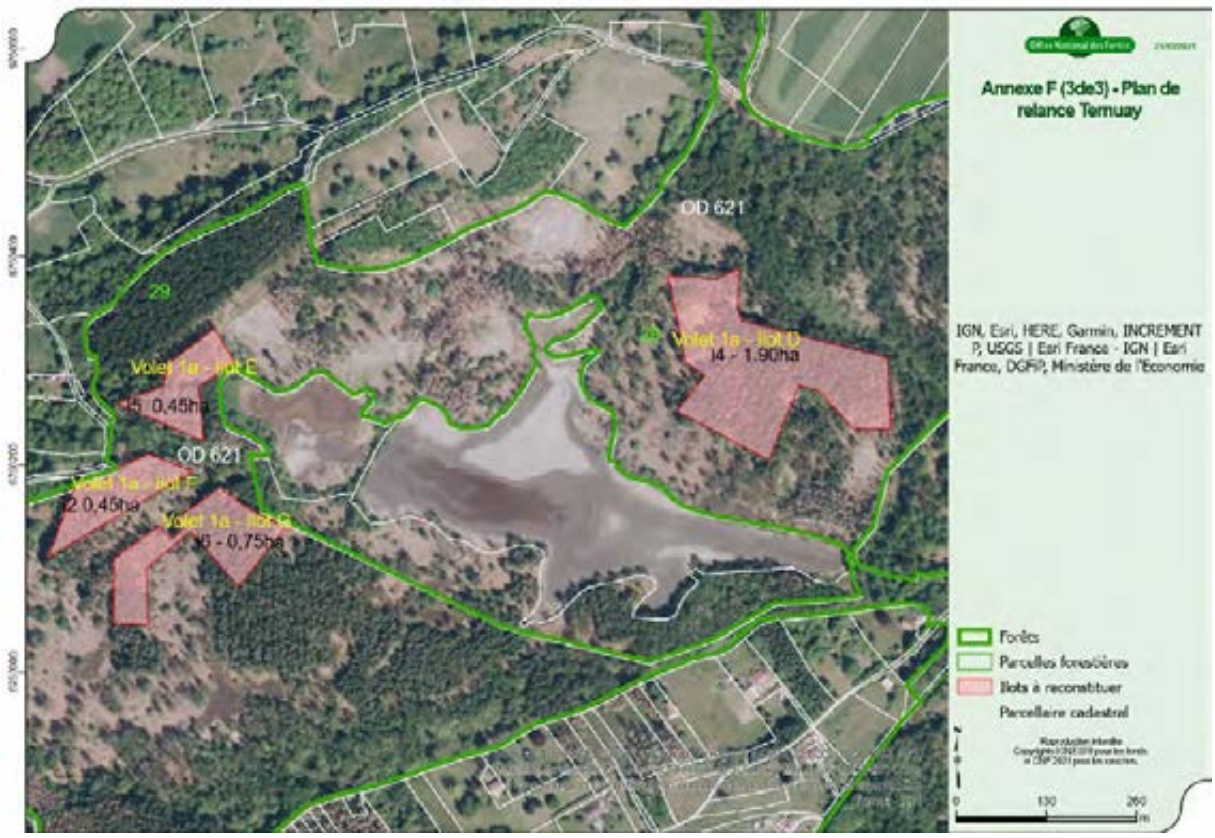

À la suite d'une procédure d'appel d'offre, c'est l'entreprise Wadel, basée à Ueberstrass dans le Haut Rhin, qui a été appointée. L'ensemble du repiquage est terminé, et au moment où ce bulletin est édité, la pose de protection anti-gibier est en cours.

1.2 Finalisation du lotissement « Terres du milieu »

La première tranche de viabilisation du lotissement est désormais terminée et les parcelles sont ouvertes à la commercialisation.

Depuis plusieurs mois, la conjoncture économique et les difficultés d'accès à la propriété ont freiné certains acquéreurs potentiels. La diminution observée des taux des prêts immobilier devrait favoriser la reprise des contacts.

Pour rappel, 12 parcelles viabilisées sont aujourd'hui mises à la vente suivant une grille de prix faisant mention de 4 profils d'acquéreur (voir grille ci-dessous).

Plan général du lotissement

(1) Tarif de base	33,00 €	/m²	Acquisition résidence principale, non « jeune ménage »
(2) Tarif jeune	28,00 €	/m²	Jeune ménage (âge cumulé du couple <= 70 ans)
(3) Tarif locatif	35,00 €	/m²	Investissement pour du locatif à l'année
(4) Tarif second.	38,00 €	/m²	Achat pour résidence secondaire

Commercialisation : grille de prix

Le règlement complet de commercialisation est disponible sur demande en Mairie.

Note :
Il a été décidé de baptiser la nouvelle rue à sens unique desservant le lotissement la « *Rue Marcel Caritey (Maire de 1962 à 1989)* ».

Une cérémonie d'inauguration sera programmée à l'automne.

1.3 Création d'une station de traitement eau potable

Le marché pour la réalisation et l'installation d'une station de traitement et minéralisation a été alloué à la société Captage Neutralisation basée à Saulcy-sur-Meurthe dans les Vosges. La société de travaux publics Valdenaires Frères de Servance est en charge des opérations de terrassement et passage de conduites.

L'investissement est de plus de 631 000€ HT. Nous avons obtenu une aide financière de l'agence de l'eau de 297 606€ et une dotation de l'état (DETR) de 144 520€, ce qui représente un reste à charge pour la commune d'environ 189 000€.

La construction de la station a débuté en usine. Les travaux de terrassement sont planifiés pour le mois d'août avec une mise en service de l'installation fin octobre de cette année.

1.4 Réfection de la toiture de l'ancien presbytère

Après la mairie, c'est au tour de l'ancien presbytère de se parer d'un nouveau couvre-chef. Les travaux, réalisés par les sociétés Martin d'Ecromagny et MAT de Saint-Germain, ont démarré et devraient se terminer fin juillet au plus tard.

L'investissement d'environ 26 000€ HT est pris en charge pour 22% par la commune de Belonchamp, le bâtiment étant en indivision avec notre commune.

1.5 Rénovation du logement communal de Melay

Le bâtiment de l'ancienne école de Melay demande un entretien régulier.

Nous avons déjà procédé au remplacement d'une fenêtre défaillante (travaux réalisés par François Caritey, SARL La Praz).

Nouvel imprévu : le système de chauffage est à changer. En fonction de la prestation et du montant proposés, nous choisirons une entreprise qui devra intervenir avant la saison hivernale.

Le montant estimé des travaux est d'environ 8 000€.

1.6 Travaux d'entretien de l'église

Des vitrages de sécurité ont été installés sur la façade ouest de l'église afin de protéger les vitraux exposés aux intempéries.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Martin d'Ecromagny représentent un investissement de 3600€ HT.

Les vitraux de la façade de l'entrée principale sont en attente de restauration.

1.7 Travaux d'entretien de notre voirie communale et rurale

Comme chaque année, nous veillons au bon état de notre réseau de voirie. En 2024, les secteurs suivants sont concernés par des travaux d'entretien :

- La reprise de l'aqueduc à hauteur du château d'eau du Pied du Mont, et ce afin de canaliser correctement les eaux pluviales,
- La reprise de 3 tronçons de la voirie de St Hilaire,
- La reprise d'un tronçon de voirie à l'entrée de la route d'Ecromagny,
- La reprise d'un aqueduc et d'un tronçon de voirie sur la route de la Montagne,
- Le nivellement d'une chaussée forestière localisée à Terre Neuve,
- La réparation de la chaussée localisée au niveau du 6 route des Vosges.

Il faut encore ajouter plusieurs travaux de rebouchage (point à temps) sur l'ensemble du réseau.

Le montant total de ces investissements est d'environ 39 000€ HT.

2 A la découverte de notre village

2.1 Parcours professionnel d'un artisan originaire de Ternuay

Dans notre petite commune, il est des figures discrètes dont le parcours de vie mérite d'être raconté. C'est le cas de Pierrot Galmiche, qui a quitté notre village pour une carrière de Compagnon du Tour de France de plâtrier staffeur en 1976.

Le départ pour l'aventure

Le 4 juin 1976, après avoir terminé son apprentissage en tant que plâtrier, Pierrot a eu du mal à trouver un emploi stable. Encouragé par son frère Jean-Marie, lui-même Compagnon maçon, il décide de rejoindre le Tour de France des Compagnons du Devoir.

« Mes parents étaient agriculteurs, mais j'ai toujours voulu découvrir le monde et apprendre un métier d'art. », confie-t-il.

Il commence son périple à Strasbourg, accueilli par la "mère" des ouvriers de la maison des Compagnons. Il y passe une année avant de partir faire son service militaire en Allemagne.

Devise des Compagnons :
« Ni s'asservir, ni se servir mais servir. »

Un parcours diversifié

Travaillant avec des compagnons sédentaires, il participe à des projets majeurs comme le Palais des Congrès de Strasbourg. Les soirées sont consacrées à des cours de dessin dispensés bénévolement par des Compagnons.

Après avoir réalisé un chef-d'œuvre, une salle à manger avec corniche et panneaux moulurés, il devient aspirant Compagnon, recevant la canne et la couleur, symboles de son engagement.

« Un staffeur-ornemaniste réalise des éléments de décoration en plâtre (staff) ou en matériau imitant la pierre (stuc) pour habiller un intérieur ou restaurer une construction ancienne. » précise Pierrot.

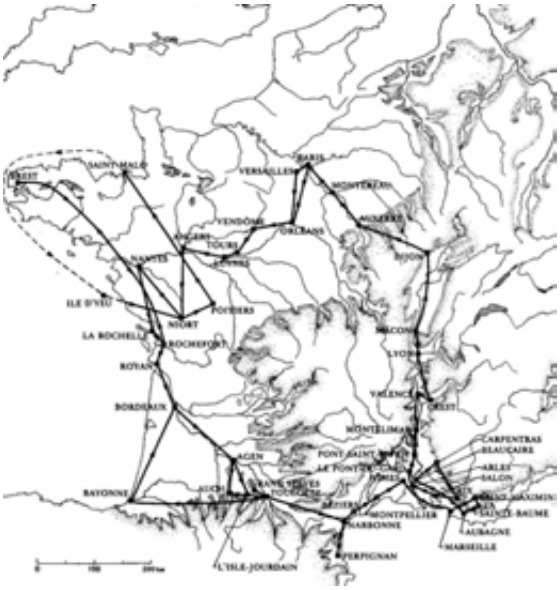

Le Tour de France le mène ensuite à Angers en 1978, au Mans en 1979, à Saint-Étienne en 1980, puis à Cologne en Allemagne en 1981 où il apprend la langue et travaille à la décoration intérieure de la maison du chancelier Schmidt. En 1982, il revient en France, travaillant à Toulouse, puis à Bordeaux où il devient Compagnon sous le nom de "La persévérance de Ternuay".
Il décrit ces années comme « *une expérience enrichissante, lui permettant de découvrir diverses méthodes de travail, d'autres cultures, et d'acquérir des vertus essentielles telles que la persévérance et le courage.* »

Photo ci-contre : le tour de France d'un Compagnon au 18e siècle

Une carrière exemplaire
Ses talents de plâtrier staffeur le conduisent dans différents pays européens mais c'est à Lyon que Pierrot décide de se sédentariser ; il rejoint l'entreprise Henry Frères en 1984, où il travaillera jusqu'en 2007.
« *J'ai trouvé une entreprise qui me convenait parfaitement* », raconte-t-il.
Lorsque celle-ci ferme en 2007, il est immédiatement recruté par Rouveure et Marquez, une autre société lyonnaise, prouvant la reconnaissance de ses compétences dans le milieu.

Des projets prestigieux
Au fil des années, il a travaillé sur des chantiers prestigieux. Parmi ses réalisations, on compte des travaux chez Gérard Depardieu à Sarcelles et chez l'animateur Arthur, à côté de Roland-Garros, où il a participé à la rénovation d'un hôtel particulier de 2000 m². Il a également œuvré pour des personnalités du monde entier, notamment pour les émirs du Qatar à Évian-les-Bains et sur des chantiers à Courchevel et Megève.

Une passion durable
Même à la retraite, « la persévérance de Ternuay » n'a pas cessé de s'intéresser à son métier. « *J'ai pris ma retraite à 63 ans, bien que j'aurais pu la prendre plus tôt »,* explique-t-il*.* Mais sa passion pour les arts et les sculptures continue de l'animer.

Un projet de cœur
C'est avec une grande fierté que la commune accueille une œuvre d'art proposée et réalisée par Pierrot. La nouvelle Marianne, conçue à partir d'un moule historique de 1879 du sculpteur Théodore Doriot, orne désormais la mairie.
" *J'ai toujours été fasciné par les bustes, les sculptures et les représentations de cette femme coiffée d'un bonnet phrygien.* » En possession d'un moule prêté par le musée du Moulage de Lyon, il a entrepris de créer une réplique de la Marianne de Théodore Doriot, une sculpture datant de 1879. Ce projet a été rendu possible grâce à une demande officielle de notre commune.
Un travail d'équipe et de précision

La réalisation de cette sculpture a nécessité environ 15 kilos de plâtre. "*À l'intérieur, la statue est creuse pour prévenir les dommages en cas de choc*," explique Pierrot. La touche finale, la peinture, a été confiée à Julie, une apprentie peintre bretonne, qui a récemment été nommée meilleure apprentie de France.

Inspirée par le célèbre tableau de Delacroix, "La Liberté guidant le peuple", Julie a apporté une touche historique et vivante à la sculpture.

Un engagement bénévole

Pierrot Galmiche ne se contente pas de créer des œuvres d'art ; il s'investit également dans la formation des jeunes générations. Enseignant bénévolement aux Compagnons du Devoir à Lyon, il transmet son savoir-faire en moulage et en sculpture. "*Je donne des cours deux heures par semaine, principalement le mercredi après-midi*," précise-t-il. En plus de cela, il participe à l'initiative "L'outil en main", où il initie des enfants de 8 à 12 ans aux métiers du plâtre.

La municipalité de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire tient à exprimer sa profonde gratitude à Pierrot Galmiche pour cette généreuse contribution. La sculpture de Marianne, désormais installée dans la salle du conseil, est accessible à tous et peut être admirée par l'ensemble de la communauté.

2.2 Origine des patronymes de notre commune

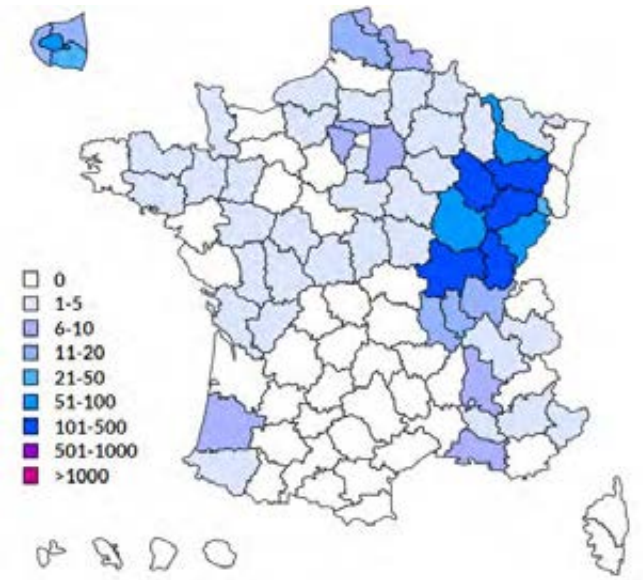

PERNOT : est un nom de famille assez répandu, forme familière de Pierre, nom de baptême issu du nom latin Petrus qui signifie rocher.

Comme le montre la carte ci-contre, 1189 naissances entre 1891 et 1915, essentiellement dans l'Est de la France, notamment à Ternuay.

Entre 1891 et 1990, environ 6338 personnes portaient ce nom dans 94 départements.

Il occupe la 957ème place des noms les plus portés en France.

GROSJEAN : est un nom de famille répandu dans l'Est de la France, patronyme composé de l'adjectif gros avec Jean, nom de baptême d'origine biblique, issu de l'hébreu Johanan, c'est-à-dire Dieu accorde.

Comme le montre la carte ci-contre, 1639 naissances entre 1891 et 1915, essentiellement en Haute-Saône, notamment à Ternuay et les départements voisins 88,54 et 57.

Entre 1891 et 1990, environ 9285 personnes portaient ce nom dans 97 départements.

Il occupe la 583ème place des noms les plus portés en France.

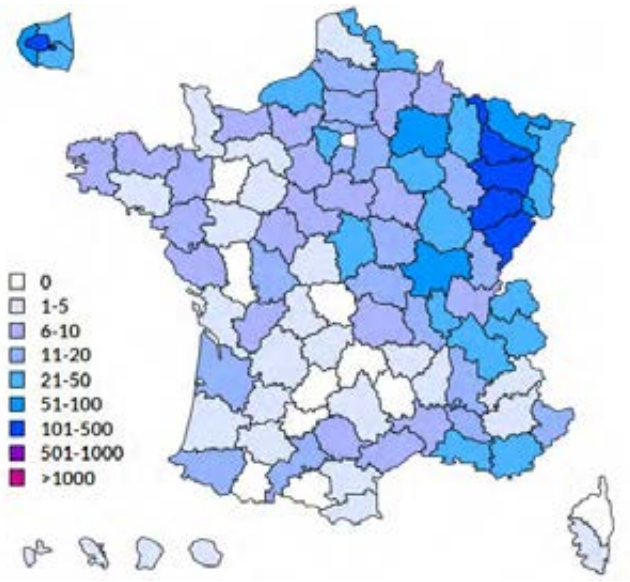

2.3 Présentation de l’association Alter’Native

Nous sommes allées à la rencontre de Laura Soret, fondatrice depuis 2020 de l'association la ferme Alter Native sise, au 4 route des Vosges, à Ternuay. L’association porte en son sein 3 branches distinctes mais non moins complémentaires, à l'image des pièces d'un Tangram :

- Le développement et l'organisation d'activités de médiation par l'animal à visées ludiques, éducatives, sociales ou thérapeutiques.
- L'animation d'ateliers pédagogiques en lien avec les animaux mais aussi autour du travail de la laine et de la teinture végétale.
- La mise en place d'actions de terrain et de sensibilisation à la protection animale.

Nous allons essentiellement nous concentrer sur la troisième et plus particulièrement sur la lutte contre la prolifération des chats errants.

Laura nous a ouvert chaleureusement les portes de son domaine par une belle journée d’avril. Tout en surveillant son bébé dans la poussette, elle nous a installées autour d’une table de jardin où nous attendaient boisson et gâteau faits maison. Toutes les conditions étaient réunies pour un entretien fluide et authentique.

La genèse de l’installation de ce couple alsacien à Ternuay

Lorsque Laura Soret et son compagnon ont découvert en 2020 une maison en Haute-Saône, ils ont été immédiatement séduits. Ce n'était pas la localisation géographique qui les attirait, mais les possibilités offertes par cette maison. Ce bâtiment représentait pour eux un nouveau départ, un espace où ils pourraient replanter leurs racines et donner vie à un projet associatif centré autour des animaux. Cette passion est profondément ancrée dans l'ADN familial de Laura, et ce projet reflète cette continuité.

La jeune femme partage avec nous l'histoire de ses grands-parents, notamment de son grand-père qui a immigré de Yougoslavie pour travailler dans les mines de potasse en Alsace. Bien qu'éloigné de ses terres agricoles d'origine, il a su adapter son savoir-faire en développant un élevage et en créant une race de lapins, les "Hermines aux oreilles panachées de Lutterbach". Cette capacité à innover tout en restant fidèle à ses racines trouve un écho dans le projet de Laura et son compagnon. Leur objectif est de transformer leur nouvelle maison en un gîte et de faire de leur ferme un lieu d'apprentissage et de refuge pour les animaux.

La problématique des chats errants

À leur arrivée, Laura et son compagnon ont découvert une quinzaine de chats errants sur leur propriété. Sensibles à cette problématique, ils ont décidé d'agir en créant un refuge pour animaux. Agréée par les autorités compétentes, la Ferme Alternative est désormais un sanctuaire pour les chats et autres petits animaux comme les lapins et les rongeurs.

En réponse à l'accroissement préoccupant du nombre de chats errants, l’association locale a mis en œuvre un système ingénieux pour gérer la situation, surtout pendant les mois d'été où les refuges sont souvent saturés. Cette initiative se distingue par son approche de prise en charge directe des félins à travers un réseau de familles d'accueil. Ce système s'avère être une réponse pragmatique à un problème récurrent.

Le principe est simple mais efficace : les familles accueillantes s'engagent via un contrat à prendre soin des chats en attente d’adoption, de manière provisoire tandis que l'association couvre tous les frais vétérinaires, de l'identification à la vaccination. Pour les jeunes chatons, l'objectif est l'adoption avant l'âge de 6 mois, après quoi une stérilisation est prévue pour éviter la prolifération. Malgré une politique de stérilisation mise en place par la commune depuis quelques années, 24 chats en 2023, l’ampleur de la tâche est à souligner.

La communauté, bien que soutenue par l'enthousiasme et l'engagement des familles d'accueil, rencontre néanmoins des défis, notamment la transformation de ces familles temporaires en adoptantes permanentes, réduisant ainsi leur capacité à accueillir de nouveaux cas. De plus, la gestion des maladies, comme le coryza ou le FIV (le sida du chat), exige des précautions supplémentaires et une quarantaine obligatoire, rendant la tâche encore plus ardue.

L'association, qui a pris en charge près de 70 animaux depuis sa création dont 57 chats, finance ses actions grâce à des ventes sur les marchés, des dons, et les contributions des familles adoptives. L'équipe de 28 membres, soutenue par un conseil d'administration de 7 personnes, met en lumière l'importance de la solidarité communautaire face à des défis environnementaux et sociaux.

Ce modèle de gestion de la surpopulation féline, par son approche communautaire et responsable, pose les bases d'une réflexion plus large sur notre cohabitation avec les animaux errants et la nécessité d'une prise de conscience collective pour une coexistence harmonieuse.

Comprendre la surpopulation des chats

La surpopulation des chats errants résulte principalement de l'absence de stérilisation et de la reproduction incontrôlée. Les chats, animaux prolifiques, peuvent avoir plusieurs portées par an, chaque portée comptant généralement entre 4 et 6 chatons. Sans intervention, une population de chats errants peut rapidement augmenter, entraînant des problèmes sanitaires et de bien-être pour les animaux eux-mêmes.

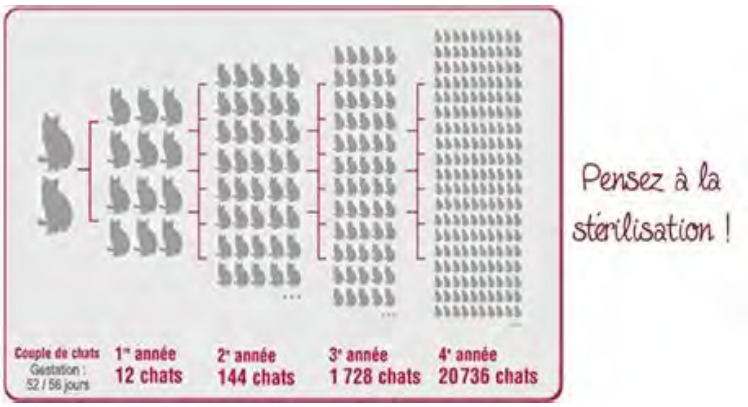

Une chatte non stérilisée peut engendrer plus de 20 000chatons en 4 ans.

Pourquoi ne pas nourrir les chats errants ?
Nourrir les chats errants, bien que fait avec de bonnes intentions, peut aggraver la situation. En effet, cela peut :

- **Encourager la reproduction** : des ressources alimentaires abondantes peuvent encourager les chats à se reproduire davantage.
- **Attirer plus de chats** : la nourriture attire non seulement les chats locaux mais aussi ceux des environs, exacerbant le problème.
- **Susciter des conflits de territoire et engendrer la propagation des deux maladies virales fréquemment rencontrées chez les chats :** le virus de l'immunodéficience féline (FIV) et le virus de la leucémie féline (FeLV).

Que faire si l'on recueille un chat errant : prendre ses responsabilités
Recueillir un chat errant implique une série de responsabilités pour assurer le bien-être de l'animal et éviter de contribuer à la surpopulation. Voici les étapes essentielles :

1. **Visite chez le vétérinaire** :
    - **Examen de santé** : Vérifier l'état général de l'animal, dépister les maladies et les parasites.
    - **Identification** : Rechercher une puce électronique ou un tatouage pour identifier un propriétaire éventuel. L'identification est obligatoire depuis 2012.
    - **Vaccinations** : Mettre à jour les vaccins pour protéger contre les maladies courantes.
2. **Stérilisation** :
    - **Chirurgie** : Faire stériliser l'animal pour prévenir toute future reproduction.
    - **Repos** : Suivre les recommandations post-opératoires pour assurer une bonne récupération.
3. **Alimentation et habitat** :
    - **Nourriture appropriée** : Fournir une alimentation équilibrée adaptée à son âge et à son état de santé.
    - **Environnement sécurisé** : Créer un espace sûr, confortable et propre, à l'intérieur de la maison.
4. **Socialisation et soins quotidiens** :
    - **Interaction** : passer du temps avec le chat pour l'aider à s'adapter à son nouvel environnement.
    - **Soins** : brossage régulier, nettoyage des oreilles, coupe des griffes, et surveillance de sa santé.
5. **Identification** :
    - **Puce électronique** : faire poser une puce électronique si ce n'est pas déjà fait.

Contribuer à la solution
La gestion de la surpopulation des chats errants à Ternuay-Melay-et-St-Hilaire est une responsabilité collective. En évitant de nourrir les chats errants sans mesure, et en prenant soin des animaux recueillis de manière appropriée, nous pouvons tous contribuer à une solution durable. Adopter une approche responsable envers les animaux errants permet non seulement d'assurer leur bien-être mais aussi de maintenir l'équilibre écologique de notre commune.

Il est possible de signaler la présence de félins vagabonds à la Ferme Alternative ou à la mairie, et d'adopter des chats stérilisés et soignés auprès de la ferme, offrant ainsi un foyer aimant et permanent à ces animaux.

Pour plus d'informations ou pour soutenir la Ferme Alternative :

- Email : ferme.alternative@gmail.com
- Téléphone Alter Native : 06 28 34 70 59
- Page Facebook : La ferme Alter Native
- Site internet : https://www.alter-native.org/

Ensemble, nous pouvons faire de Ternuay-Melay-et-St-Hilaire un endroit encore plus accueillant pour tous ses habitants, à deux comme à quatre pattes.

2.4 Historique des maires de la commune

En France, la fonction de maire et la création des communes datent de la Révolution (12 juillet 1790). Après cet évènement, les maires étaient nommés par les Préfets jusqu'en 1878. Depuis ils sont élus au suffrage universel par le conseil municipal à la suite de l'élection des conseillers municipaux.

Alors que la France a été l'un des premiers pays à instaurer le suffrage universel masculin, ce droit est étendu aux femmes par ordonnance du 21 avril 1944 prise par le Gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger ; les femmes deviennent enfin électrices et éligibles, comme les hommes. **Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles votent pour la première fois lors des élections municipales.**

La loi du 27 mars 1948 accorde le droit de vote aux femmes.

DEBUT DE MANDAT	MAIRES
1790	Nicolas MILLIOTTE
1791	Ferdinand COUTHERUT
1795	Claude GENET
1802	Nicolas COUTHERUT
1816	Ferdinand GAVOUE
1818	Pierre Claude CARITEY
1829	Joseph Simon TISSERAND
1840	Célestin JUIF
1848	François Joseph COUTHERUT
1848	François RICHARDIN
1851	Joseph Blaise THOMAS

DEBUT DE MANDAT	MAIRES
1865	Jules GASPARD
1884	Jules TOURDOT
1895	Jules Amédée PY
1910	Charles GENET
1912	Paul PERNOT
1947	**Julia GEORGES**
1953	Michel GEORGES (fils de Julia Georges)
1962	Marcel CARITEY
1989	Jean PERNOT
2020	Philippe GROSJEAN

2.5 Cherchez les différences : avant / maintenant (2024)

3 Evénements

Repas de Noël des anciens

Une soixantaine de tugnerots âgés de plus de 70 ans et leur conjoint ont pris du plaisir à se retrouver le samedi 16 décembre lors du traditionnel repas de fin d'année.

Christian Bernard et sa compagne ont ambiancé le repas.

Rien de mieux que la che-che, la chenille pour bien digérer !

!

Vœux de la municipalité et concours de gâteaux

La cérémonie des vœux du maire est l'occasion de réunir habitants et élus afin de partager un moment convivial. M. Grosjean a présenté les projets de 2024

A cette occasion, le conseil des jeunes, avec le soutien du foyer rural, a organisé son premier concours de gâteaux.

Parmi 12 participants, Adèle et Marie-Hélène ont été couronnées respectivement dans les catégories jeunes et adultes. Une tablette de chocolat a réconforté chaque concurrent.

Le jury en pleine … dégustation ou délibération ?

Les pâtisseries fortement appréciées, ont pris place à côté des traditionnelles galettes.

Concours de Belote

120 joueurs en pleine action dans une ambiance chaleureuse au propre comme au figuré !

Le foyer remercie ses membres, les commerçants locaux et les différents donateurs qui ont gracieusement offert des lots lors de ce concours.

Classement des équipes :

1ère	Jacques et Sébastien	6450 points
2e	Ti-Jo et Mimi	6282 points
3e	Jean et Mimi	6275 points

Club Revivre

Le club Revivre vient de tirer sa dernière révérence après quarante années d'existence. Nous remercions tous ses membres et notamment sa présidente, Josiane Schmitt ainsi que son époux, Jacques Schmitt.

Loto de l'école

L'équipe éducative et les parents d'élèves organisent tout au long de l'année de nombreuses manifestations dont les bénéfices sont reversés intégralement à la coopérative scolaire afin d'aider à financer des sorties pédagogiques pour les deux classes du village. Le 3 mars, les bénévoles, très motivés, ont fait carton plein en organisant eux-mêmes leur second loto. Petits et grands ont apprécié cet après-midi ludique.

Rallye organisé par l'ASA Luronne

Steve Mourey a retrouvé la victoire avec une Skoda Fabia R5 lors de la 49e édition du rallye de la Luronne, qui s'est déroulée les 20 et 21 avril. Il partage ce succès avec sa coéquipière Madlyn Brice. C'est la 40e victoire du pilote fougerollais licencié à l'ASA Vosgien et la première de sa copilote ajolaise.

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Notre commune s’est rassemblée pour célébrer le 79eme anniversaire de la fin de ce conflit dévastateur, qui a profondément marqué l'histoire de notre pays et de notre monde.

Remise de médailles

Jean-Paul Mougenot a été décoré avec la Médaille Commémorative des Anciens d’Algérie (AFN), une distinction remise par Michel Caritey en reconnaissance de son courage et de son dévouement durant les opérations en Algérie.

Par la suite, Mathias Vidal lui a remis le Titre de Reconnaissance de la Nation, un hommage qui souligne l'importance des sacrifices faits par les soldats pour la paix et la sécurité de notre pays.

Marche de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire

Le 9 juin 2024, Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire a été le théâtre du 11e épisode du 21e festival « 1000 Pas aux 1000 Étangs ». Sous une météo relativement clémente, ou presque, on n'est jamais à l'abri d'une averse surprise, près de 1000 marcheurs, tous plus motivés les uns que les autres, se sont élancés des Prary pour explorer nos magnifiques paysages.

Tout au long des trois parcours, 5, 10 et 18 km les participants ont pu admirer la faune, la flore et bien sûr… les fameux étangs : 24, 36, les sources diffèrent, les organisateurs ne les ont même pas comptés. En tous les cas, à gogo ! Pour les plus chanceux, une rencontre avec une grenouille ou un héron curieux a pu agrémenter la balade. Pour les moins chanceux, c'étaient plutôt les moustiques qui étaient au rendez-vous.

L'enthousiasme et les sourires des marcheurs ont rendu cette journée inoubliable.

Alors, prêts à remettre ça l'année prochaine ? D'ici là, continuez à marcher, rire, et profiter de nos merveilleux paysages.

Festival des grenouilles au premier ravitaillement !

Marché artisanal

Les 15 et 16 juin derniers, la seconde édition du marché artisanal de notre village a tenu toutes ses promesses : une ambiance conviviale, une cinquantaine de stands variés avec des produits locaux de qualité qui ont séduit tous les palais et les amateurs d'art. Et bien sûr, une météo digne des montagnes russes !

En attendant la prochaine édition, continuons à soutenir nos artisans et artistes locaux. Comme le dit si bien notre devise :

Que du local, que du « bion » !

Adieu l’école primaire !

À la fin de la fête de l'école, M. Philippe Grosjean a remis aux six élèves de CM2 plusieurs cadeaux : un livre offert par l'Éducation nationale, une calculatrice achetée par la mairie et une médaille.

Leur enseignante, Annelyse Galmiche, a adressé à chacun de ses élèves un discours personnalisé, à la fois humoristique et touchant.

Nous leur souhaitons une belle rentrée au collège !

Un défi cousu de fil blanc : le défilé des fées de l’aiguille

Le début du mois de juillet a été marqué par un événement festif et créatif à Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire. Une quinzaine de couturières et un couturier, qu'ils soient débutants ou confirmés, se sont retrouvés pour un pot de fin d'année à la salle polyvalente. Les participants tous vêtus de créations qu'ils ont confectionnées lors des cours de couture, ont eu l'occasion de défiler devant leurs pairs. Cette présentation a été l'occasion de montrer leurs talents et la diversité des pièces réalisées tout au long de l'année.

Les stylistes en herbe ont tiré leur épingle du jeu avec brio, prouvant qu'une bonne ambiance est le meilleur patron pour créer de beaux souvenirs.

"Mille et un mercis", sont adressés à leurs deux professeures bénévoles, Marie-Jo et Michelle. Ces deux fées de la couture, toujours prêtes à raccommoder les erreurs et à ourler les progrès, ont su transmettre leur passion avec patience et humour.

Ils se retrouveront au mois de septembre ; le fil de la passion pour la couture n'a pas fini de se dérouler dans notre commune !

4 Un village où il fait bon vivre

4.1 Révision du prix de l'eau potable

Afin de respecter le prix plancher de l'eau fixé par le Département pour bénéficier des aides sur les travaux d'alimentation en eau potable, la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire est dans l'obligation de fixer, pour ses abonnés, le prix du mètre cube d'eau à 1,40€/m³ (prix du m³ calculé sur une base de consommation de 120m³ d'eau, taxe compteur incluse).

Cela nous conduit à appliquer une hausse du tarif de 5% à compter du prochain cycle de consommation. Pour référence, cela représente une augmentation annuelle de 8,12€ pour une consommation de 120m³.

	Tarif eau potable	
	Actuellement	**A compter du 1er juillet 2024**
Prix du m³ (HT)	1,020€	**1,071€**
Taxe compteur	40€	**42€**

Cette augmentation sera appliquée sur la facture que vous recevrez au troisième trimestre 2025 pour la consommation 2024-2025.

A noter que cette révision engendre également une augmentation de 5% du prix de vente de l'eau à nos communes voisines, ce prix passant de 0,7140€ à 0,7497€ par m³.

4.2 Comment dormir sur ses deux oreilles

Le sommeil est un besoin physiologique et fondamental : il est à la fois déterminant d'une bonne santé et un indicateur de qualité de vie.

Cet hiver, avec cet atelier, proposé par Kalivi et la CARSAT, les 9 participants ont pu comprendre leur sommeil grâce aux connaissances de l'intervenante, Joëlle Debeauvois ; des outils leur ont permis d'améliorer la quantité et la qualité de leur sommeil.

- Le sommeil ça s'apprend avec l'âge,
- Les évolutions du sommeil au cours de la vie,
- Les comportements du sommeil,
- Causes et conséquences des perturbations du sommeil,
- Troubles et perturbations : quelles orientations ?
- Agenda du sommeil et profil de dormeur,
- Les bonnes pratiques et conseils pour mieux dormir la journée,
- Les bonnes pratiques et conseils pour mieux dormir la nuit.

4.3 Aménagement du garage communal

Martial et Jérôme, nos employés communaux, ont installé une troisième porte et réalisé un faux plafond dans le garage communal situé près du cimetière. Cet aménagement permet désormais un espace de stockage supplémentaire pour les planches.

4.4 Je pointe ou je tire ?

Loin des terres méridionales et de leur fameux pastis nous avons aménagé à proximité de notre salle polyvalente un nouveau terrain de pétanque. D'ici ou d'ailleurs, partenaires ou adversaires nous espérons que vous aurez plaisir à jouer dans un esprit convivial tout en améliorant votre adresse et votre précision.

4.5 Nichoirs à oiseaux

Trois nichoirs, fabriqués lors d'un précédent atelier, ont été installés, par deux membres du conseil des jeunes, Titouan et Marguerite, avec l'aide d'Alain Tisserand, Président du conseil des sages. Ces nichoirs, qui attendent maintenant leurs premiers occupants, contribueront à favoriser la conservation des oiseaux et la biodiversité en général.

4.6 Changement d'adresse

Depuis le 01/06/2024, le cabinet infirmier est désormais situé à l'adresse suivante :

CABINET INFIRMIER

Perrin Sabine
12 rue du Tram
Entrée indépendante, façade Est côté Servance
70270 Ternuay
Téléphone : 03 84 20 47 15

4.7 Carte avantages jeunes

Cette année encore, la commune offre la carte Avantages Jeunes d'une valeur de 10€ pour les jeunes nés entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2019. Pour tout savoir sur la carte, visiter la page www.avantagesjeunes.com.

Les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 3 juillet.

4.8 Engazonnement écologique au cimetière

Cet automne, Martial, notre employé communal, a suggéré aux équipes municipales de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire et Belonchamp d'adopter la technique d'hydromulching comme alternative écologique. Cette idée lui est venue après avoir suivi une formation FREDON dédiée à l'entretien des cimetières.

En collaboration avec la municipalité de Fresse, cette méthode a été mise en œuvre pour l'engazonnement des allées de notre cimetière, ce qui a permis de réduire les coûts de réalisation. L'entreprise romarimontaine (Remiremont) Thiébaut Godard a réalisé ce projet en utilisant une émulsion écoresponsable composée d'eau, de semences, de fertilisant, de fibres de cellulose et d'un fixateur.

Le principal objectif de cette technique est de créer un gazon résistant à la sécheresse et nécessitant peu d'entretien, notamment moins de tontes. Cette approche favorise des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, en supprimant l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien.

La mise en œuvre de l'hydromulching dans notre cimetière s'inscrit dans le cadre de la loi Labbé, qui interdit depuis juillet l'utilisation de produits phytosanitaires et oblige les collectivités à trouver des alternatives écologiques. Ainsi, cette technique se révèle être une solution efficace et durable pour cette transition.

4.9 Interdiction de brûlage

Nous vous rappelons que l'interdiction de brûlage est en vigueur sur toute notre commune par suite de l'arrêté préfectoral n° 70-2023-09-29-00003 du 29 septembre 2023.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, tels que les feuilles, les branches et autres résidus de jardinage, est strictement prohibé. En plus de dégrader la qualité de l'air, ces feux peuvent causer des nuisances pour le voisinage et présentent un risque élevé d'incendie.

Pour la gestion de vos déchets verts, nous vous encourageons à adopter des alternatives écologiques. Le compostage et le broyage sont des méthodes efficaces et respectueuses de l'environnement. Vous avez également la possibilité de déposer vos déchets verts dans les déchetteries mises à disposition.

4.10 Rappel sur les hauteurs de haies

Il est rappelé que les haies ne doivent pas excéder une hauteur de 1,80m.

Malgré de récents rappels à l'ordre de nombreuses situations restent inchangées. **Nous vous demandons de faire le nécessaire.**

4.11 Fin du réseau cuivre

Orange va progressivement arrêter son ancien réseau téléphonique en cuivre d'ici 2030 pour le remplacer par des technologies plus modernes comme la fibre optique, le très haut débit mobile et le satellite.

Votre commune est concernée :

- **Date clé : Janvier 2028**. À partir de cette date, vous ne pourrez plus utiliser les services téléphoniques et internet via le réseau cuivre.

Ce que vous devez faire :

- **Migrer vers une nouvelle technologie**. Vous devrez passer à la fibre optique, au très haut débit mobile ou au satellite.

Étapes à suivre :

1. **Informez-vous** : Pendant la phase de partage, du 14 juin 2024 au 30 novembre 2024, Orange sera disponible pour répondre à toutes vos questions et vous aider à comprendre les nouvelles options disponibles.
2. **Préparez-vous à la transition** : Dès maintenant, commencez à envisager les alternatives au réseau cuivre et prenez contact avec les fournisseurs de ces nouvelles technologies.

Orange et la mairie travailleront ensemble pour que cette transition se fasse le plus facilement possible pour tous les habitants.

5 Etat civil

Extrait des registres de l'état civil depuis le dernier bulletin paru en fin d'année 2023.

5.1 Naissances

	Date de naissance	Parents
Céleste JACQUEY	9 mai	Morgane PETIJEAN et Jérémy JACQUEY

5.2 Décès

	Âge	Date de décès
Anne-Marie GALMICHE née PY	84 ans	31 décembre
Philippe TUAILLON	59 ans	21 mars
Michelle DUCHANOY née PETITJEAN	90 ans	7 avril
Alain BERNARD	86 ans	10 juin

RAPPORT FINANCIER

6 Rappel sur la structure de nos budgets

6.1 Comment est constitué un budget ?

Cette partie est un rappel, nous avons déjà eu l'occasion de faire cette présentation dans nos précédents bulletins communaux.

La structure d'un budget comporte deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Elles se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

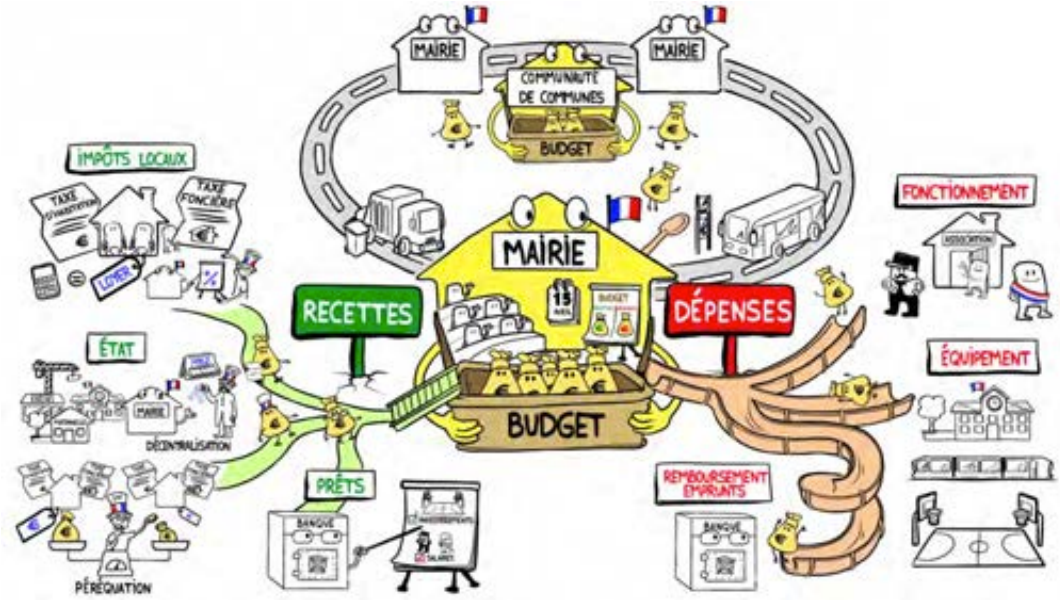

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général, entretien de bâtiments, charge de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions, …
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.

La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...),
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

6.2 Spécificité pour notre commune

La commune gère 3 budgets distincts :

- Le budget communal proprement dit,
- Le budget eau, notre commune ayant une régie eau,
- Le budget du lotissement.

Ce sont ces trois budgets que nous vous présentons dans la suite de ce bulletin.

7 Résultat de l'exercice 2023

7.1 Résultat budget communal 2023

Nous terminons l'année avec un excédent de trésorerie cumulé de **+343 696,11 €.**

Nous avons un budget de fonctionnement sous contrôle nous permettant de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour financer nos projets d'investissement sans avoir recours à une augmentation de la fiscalité.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE 2023 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	333 098,85 €	G	418 423,06 €
	Section d'investissement	B	156 742,07 €	H	158 834,67 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	313 737,98 €
	Report en section d'investissement (001)	D	57 458,68 €	J	0,00 €
	TOTAL (réalisations + reports)	A+B+C+D	**547 299,60 €**	G+H+I+J	**890 995,71 €**
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €
	Section d'investissement	F	0,00 €	L	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021	E+F	**0,00 €**	K+L	**0,00 €**
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	333 098,85 €	G+I+K	890 995,71 €
	Section d'investissement	B+D+F	214 200,75 €	H+J+L	158 834,67 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	**547 299,60 €**	G+H+I+J +K+L	**890 995,71 €**

RESULTAT NET (TRESORERIE) : +343 696,11 €

7.2 Résultat budget eau 2023

Nous terminons l'année avec un excédent de trésorerie de **+616 436,65 €.**

Ce résultat intègre 200 000 € de nouveau prêt débloqué en 2022, ainsi qu'un prêt relais de 300 000€ souscrit en 2023 en prévision des travaux sur la station de traitement.

Les diverses actions menées depuis 2020 ont permis de revenir à l'équilibre. Nous terminons avec un résultat de fonctionnement de **+4 069,16€** pour l'année 2023 seule.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE 2023 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	53 140,88 €	G	57 210,04 €
	Section d'investissement	B	19 733,25 €	H	325 766,00 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	111 721,09 €
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 €	J	194 613,65 €
	TOTAL (réalisations + reports)	A+B+C+D	**72 874,13 €**	G+H+I+J	**689 310,78 €**
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €
	Section d'investissement	F	0,00 €	L	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021	E+F	**0,00 €**	K+L	**0,00 €**
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	53 140,88 €	G+I+K	168 931,13 €
	Section d'investissement	B+D+F	19 733,25 €	H+J+L	520 379,65 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	**72 874,13 €**	G+H+I+J +K+L	**689 310,678 €**

RESULTAT NET (TRESORERIE) : +616 436,65 €

7.3 Le budget lotissement

Ce budget est un budget de gestion temporaire actif durant toute la durée de commercialisation des parcelles du lotissement. Les dépenses principales en 2023 ont été liées aux travaux de viabilisation des terrains.

Le montant total de la balance d'investissement réalisé est de **-169 351,65 €**.

La vente des terrains permettra l'effacement de cette balance négative.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE 2023 (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	371 440,65 €	G	371 190,66 €
	Section d'investissement	B	369 100,66 €	H	282 842,35 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 €	I	0,00 €
	Report en section d'investissement (001)	D	82 843,35 €	J	0,00 €
	TOTAL (réalisations + reports)	A+B+C+D	**823 384,66 €**	G+H+I+J	**654 033,01 €**
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	E	0,00 €	K	0,00 €
	Section d'investissement	F	0,00 €	L	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021	E+F	**0,00 €**	K+L	**0,00 €**
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	371 550,65 €	G+I+K	371 190,66 €
	Section d'investissement	B+D+F	451 944,01 €	H+J+L	282 842,35 €
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	**823 384,66 €**	G+H+I+J +K+L	**654 033,01 €**

RESULTAT NET (TRESORERIE) : -169 351,65 €

8 Le Budget 2024

Lors de l'établissement des trois budgets (communal, eau et lotissement), et afin de garantir la solidité financière de notre commune, nous avons fait le choix, comme pour les années précédentes, d'une évaluation pessimiste des postes : dépenses au plus haut et recettes au plus bas. Il est important d'intégrer le fait que ce qui est provisionné en dépenses ne sera pas nécessairement engagé.

8.1 Le budget communal

8.1.1 La section de fonctionnement

Nous prévoyons un résultat net de fonctionnement déficitaire de **93 901,36 €.** Cela s'explique principalement par un virement à la section d'investissement de 130 027,36 € afin de financer les projets communaux. Le résultat cumulé reste excédentaire à **249 794,75 €.**

- Provision de dépenses de 474 009,85 € (incluant le virement à la section investissement),
- Prévision de recettes de 380 108,49 €.

Le détail des postes dépenses et recettes est donné ci-après.

8.1.1.1 Les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2023	Provisions 2024	Variation (%)
011 - Charges à caractère général	126,138.10 €	138,238.74 €	9.59%
012 - Charges de personnel	135,684.72 €	143,600.00 €	5.83%
014 - Atténuation de produits	3,931.00 €	3,931.00 €	0.00%
023 - Virement section de fonctionnement	0.00 €	130,027.36 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	18,178.92 €	6,555.00 €	-63.94%
065 - Autres charges de gestion courante	45,817.40 €	47,237.49 €	3.10%
066 - Charges financières	3,348.71 €	2,920.26 €	-12.79%
067 - Charges exceptionnelles	0.00 €	1,500.00 €	
TOTAL	**333,098.85 €**	**474,009.85 €**	**42.30%**

Comme illustré ci-dessous, les plus grands postes de dépenses sont :

- Les charges de personnel qui devraient être en hausse dû au remplacement d'un contrat aidé (PEC) par un CDD,
- Les charges à caractère général (entretien de bâtiments, carburants, électricité, chauffage, …) impactées par l'inflation des prix,
- Le virement à la section d'investissement permettant de financer nos projets,
- Les charges de gestion courante (service incendie, périscolaire, fond de compensation, …).

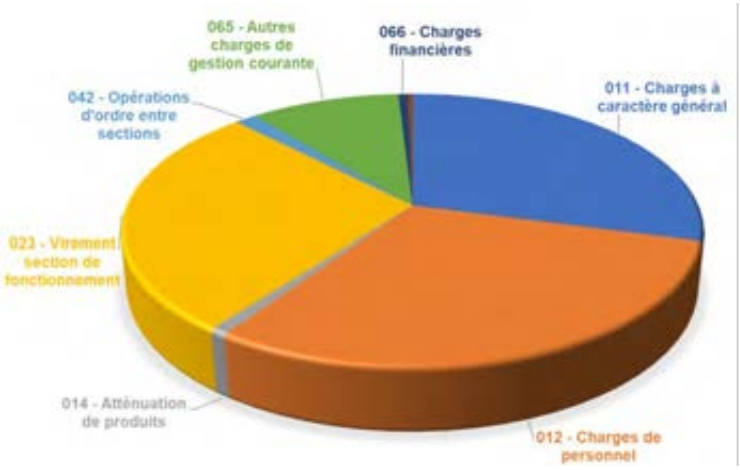

A comparaison équivalente à 2023, sans le virement à la section d'investissement, nous prévoyons de rester sous contrôle avec **une légère hausse de 3,2% de nos dépenses de fonctionnement**.

8.1.1.2 Les recettes de fonctionnement

	Réalisé 2023	Projection 2024	Variation (%)
013 - Atténuation de charges	244.98 €	0.00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	0.00 €	0.00 €	
70 - Produit des services	69,930.32 €	63,768.60 €	-8.81%
73 - Impôts et taxes	158,066.09 €	155,688.00 €	-1.50%
74 - Dotations et participations	159,576.49 €	142,394.41 €	-10.77%
75 - Autres produits de gestion courante	17,739.22 €	18,257.48 €	2.92%
76 - Produits financiers	2.04 €	0.00 €	
77 - Produits exceptionnels	12,863.92 €	0.00 €	
TOTAL	**418,423.06 €**	**380,108.49 €**	**-9.16%**

La différence par rapport à 2023 (-9,16%) s'explique principalement par la baisse estimée des dotations et participations, la fiscalité devant restée stable.

Les recettes sont principalement constituées :

- Des dotations et participations de l'état, en baisse par rapport à 2023,
- Du produit des impôts et taxes qui devrait rester stable.

A noter que le conseil municipal, à l'unanimité et comme chaque année depuis sa mise en place en 2020, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2024.

- Du produit des services, qui pour notre commune est principalement constitué des recettes de ventes de bois, en légère baisse par rapport à 2023, et de la refacturation des heures de nos employés communaux au budget eau (temps passé à la recherche de fuites d'eau, au suivi et à l'entretien du réseau, …)

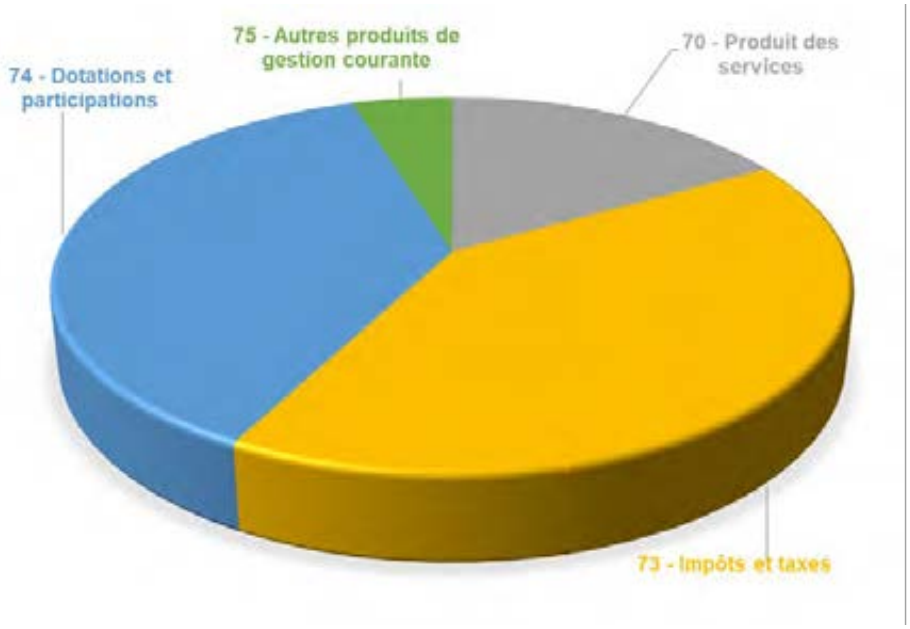

8.1.2 La section investissement

Nous prévoyons un résultat d'investissement à l'équilibre pour 2024 **:**

- Provision de dépenses de 333 315,61 €,
- Prévision de recettes de 333 315,61 € (incluant le virement de 130 027,36 € de la section fonctionnement mentionné au paragraphe précédent).

8.1.2.1 Les dépenses d'investissements

	Réalisé 2023	Provisions 2024	Variation (%)
040 - Opérations d'ordre entre sections	0.00 €	0.00 €	
040 – Opérations patrimoniales	0.00 €	16,600.00 €	
13 – Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	
16 - Remboursement d'emprunts	20,555.17 €	21,692.02 €	5.53%
20 - Immobilisations incorporelles	588.00 €	0.00 €	
204 – Subventions d'équipement	0.00 €	300.00 €	
21 - Immobilisations corporelles	135,598.90 €	231,357.51 €	70.62%
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	
45 – Comptabilité distincte rattachée	0.00 €	8,000.00 €	
D001 – Solde d'exécution reporté	57,458.68 €	55,366.08 €	-3.64%
TOTAL	**214,200.75 €**	**333,315.61 €**	**55.61%**

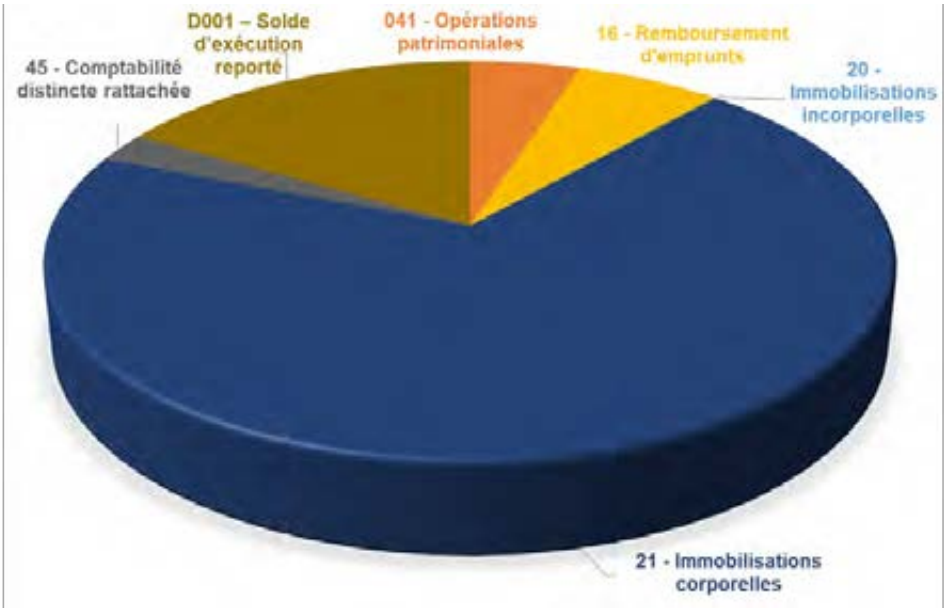

Les immobilisations corporelles représentent la plus grosse part du budget d'investissement.

Les principaux projets considérés cette année sont :

- Le repiquage de nos parcelles forestières dans le cadre du plan de relance,
- La rénovation de la toiture du bâtiment de l'ancien presbytère,
- Les travaux de voiries rurales et communales,
- Les travaux de mises aux normes sur le réseau électrique (partie « fils nus » de Saint-Hilaire),
- Les travaux de rénovation du logement de l'école de Melay.

8.1.2.2 Les recettes d'investissement

	Réalisé 2023	Projection 2024	Variation (%)
21 - Virement de la section de fonction.	0.00 €	130,027.36 €	
041 – Opérations patrimoniales	0.00 €	16,600.00 €	
24 - Produit des cessions	0.00 €	30,042.00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	18,178.92 €	6,555.00 €	
10 - Dotations fonds divers et réserves	86,445.76 €	90,850.98 €	5.10%
13 - Subventions d'investissement	54,209.99 €	50,240.27 €	-7.32%
16 - Emprunts et dettes assimilés	0.00 €	1,000.00 €	
21 – Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	
45 - Comptabilité distincte rattachée	0.00 €	8,000.00 €	
TOTAL	**158,834.67 €**	**333,315.61 €**	**109.85%**

Comme illustré dans le graphique ci-dessous, les recettes d'investissement 2024 de notre commune sont principalement composées :

- Du virement de 130 027,36 € déjà mentionné à la section d'investissement.
- De fonds divers et réserves constitués d'un virement de notre réserve de trésorerie pour absorber le déficit en investissement,
- De subventions d'investissement (subventions pour le plan de relance forestier et la voirie),
- De produit des cessions (ventes de terrains au centre du village).

L'écart en recettes d'investissement par rapport à 2023, si nous ne tenons pas compte du virement de la section de fonctionnement, vient principalement du produit des cessions (vente de terrains). Nous ne prévoyons aucun nouvel emprunt en 2024.

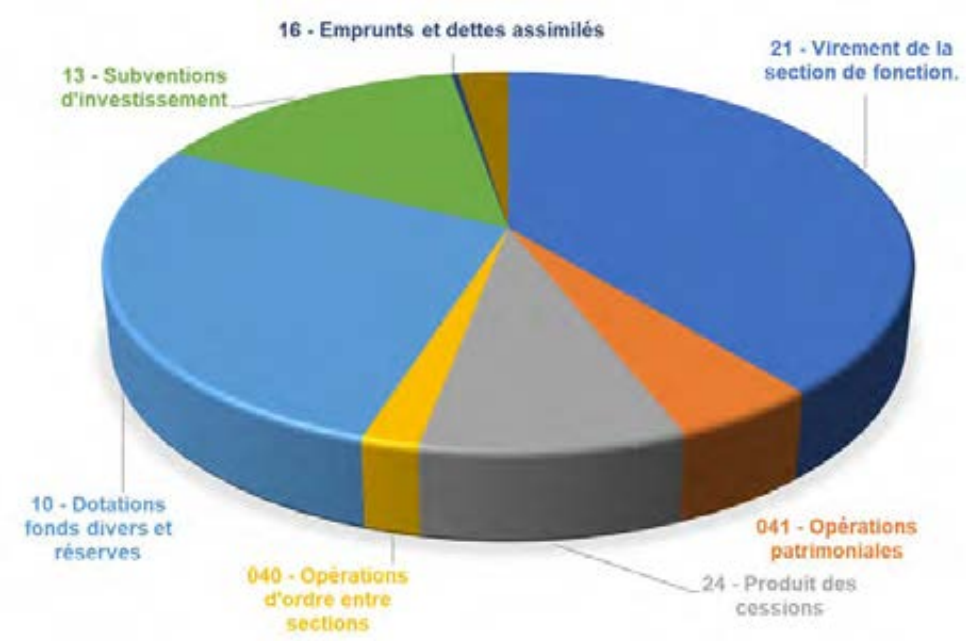

8.2 Présentation du budget eau

Depuis plusieurs années, la commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire exploite et distribue l'eau, issue du captage de Saint Hilaire, à ses habitants, mais également à plusieurs communes voisines : Belonchamp, Ecromagny, La Mer et une partie de Melisey (Les Granges Baverey et Les Guidons). La ressource eau est un bien de plus en plus précieux.

8.2.1 La section de fonctionnement

Nous prévoyons un résultat de fonctionnement net déficitaire, pour l'année 2024 seule, de **20 254,00 €**. Il est principalement dû à des charges à caractère général et à des charges financières (prêts) en hausse du fait des investissements à réaliser pour la création de la station de traitement et de minéralisation. En résultat cumulé, nous prévoyons un résultat net positif de **95 536,25 €**.

- Provision de dépenses de 79 254,00 €,
- Prévision de recettes de 59 000,00 €.

8.2.1.1 Les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2023	Provisions 2024	Variation (%)
011 - Charges à caractère général	12,814.71 €	24,750.00 €	93.14%
012 - Charges de personnel	25,000.00 €	25,000.00 €	
014 - Atténuation de produits	6,433.00 €	6,433.00 €	
023 - Virement à la section d'invest.	0.00 €	0.00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	3,050.00 €	3,050.00 €	
065 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	2,000.00 €	
066 - Charges financières	5,615.29 €	17,321.00 €	208.46%
067 - Charges exceptionnelles	176.25 €	500.00 €	
068 – Dotation dépréciation	51.63 €	200.00 €	
TOTAL	**53,140.88 €**	**79,254.00 €**	**49.14%**

Comme illustré dans le graphique ci-dessous, les dépenses principales sont :

- Les charges de personnel, qui sont au même niveau que 2023,
- Les charges à caractère général en très forte hausse du fait notamment de l'augmentation du prix de l'énergie (électricité et carburants),
- Les charges financières en forte hausse du fait des nouveaux emprunts réalisés en 2022 (200 000,00 €) et fin 2023 (prêt relais de 300 000,00€) pour financer la station de traitement.

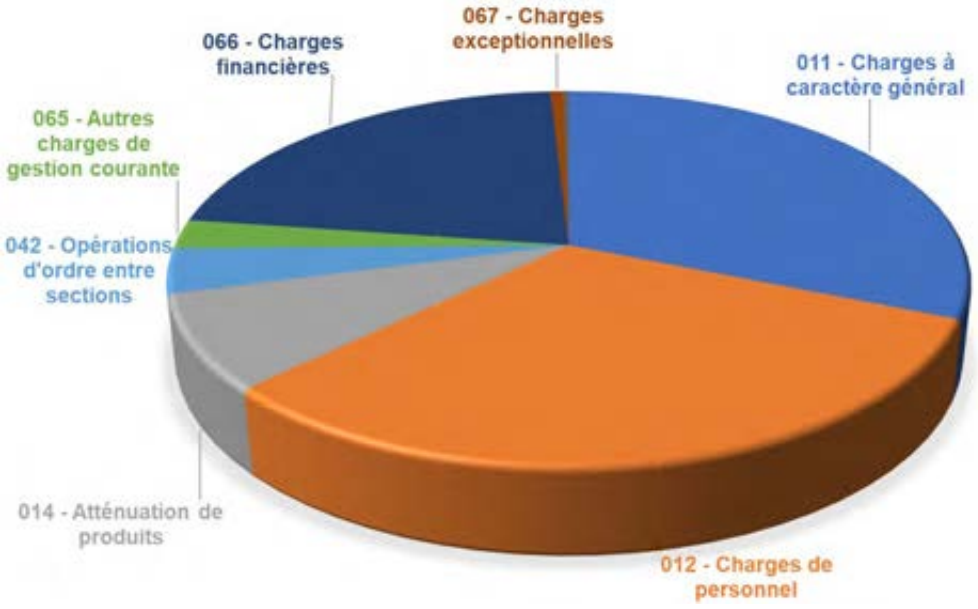

8.2.1.2 Les recettes de fonctionnement

	Réalisé 2023	Projection 2024	Variation (%)
042 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	
70 - Produit des services	57 210,04 €	59 000 ,00 €	3.13%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	**57 210,04 €**	**59 000,00 €**	

Les recettes de fonctionnement pour le budget eau sont directement liées à la vente de l'eau aux usagers de notre commune et aux communes extérieures.

Résultant de la signature des nouvelles conventions de vente, le prix du m3 d'eau pour les communes clientes a été automatiquement ajusté de +18,72% (0,6014 € en 2022 à 0,7140 € en 2023). Le produit des ventes d'eau a été mis au même niveau que 2023 afin d'intégrer une baisse des consommations éventuelle pour 2024 : du fait de l'amélioration de la performance des réseaux communaux, et du changement des habitudes de consommation, **le volume d'eau total prélevé a été réduit de plus de près de 38% en 4 ans** (à noter la réduction de consommation spectaculaire (-70%) de Belonchamp).

	Consommations relevées				
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
	m³/annuel	m³/annuel	m³/annuel	m³/annuel	variation sur 1 an
Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire	21,439	*21,390*	*22,976*	*19,294*	*-16.03%*
Fontaine	*2,700*	*5,000*	*2,930*	*2,930*	*0.00%*
Volume de service	*4,000*	*4,000*	*4,800*	*4,800*	*0.00%*
Ecromagny	27,922	22,520	13,653	15,911	16.54%
Belonchamp	25,360	9,874	6,198	7,639	23.25%
Faucogney-et-La Mer (La Mer)	1,545	1,411	1,110	1,341	20.81%
Mélisey (Les Guidons et La Pierre)	10,439	10,992	7,440	5,970	-19.76%
Pertes réseau Ternuay	*12,482*	12,482	8,359	7,823	-6.41%
	105,887	**87,669**	**67,466**	**65,708**	**-2.61%**

Evolution de la consommation d'eau par commune

8.2.2 La section investissement

Nous prévoyons un résultat d'investissement net à l'équilibre :

Le détail des postes dépenses et recettes est donné ci-après.

8.2.2.1 Les dépenses d'investissement

	Réalisé 2023	Provisions 2024
040 - Opérations d'ordre entre sections	0.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	10,000.00 €	10,000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	4,320.00 €	38,000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	5,413.25 €	659,000.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	261,538.76 €
TOTAL	**19,733.25 €**	**968,538.76 €**

La forte hausse des dépenses s'explique par la provision pour les travaux liés à la mise en conformité des installations d'eau potable :

- Station de traitement et de minéralisation : 594 778.08 € HT,
- Remplacement d'une partie du réseau eau potable : 56 725 € HT.

8.2.2.2 Les recettes d'investissement

Nous avons sollicité l'agence de l'eau et le département pour le financement des projets mentionnés ci-dessus, et avons eu confirmation de l'octroi de subventions à hauteur de 464 832,26 €.

	Réalisé 2023	Projection 2024
21 - Virement de la section de fonct.	0.00 €	0.00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	3,050.00 €	3,050.00 €
041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
10 - Dotations fonds divers et réserves	22,716.00 €	464,832.36 €
13 - Subventions d'investissement	300,000.00 €	0.00 €
16 – Emprunts	0.00 €	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
TOTAL	**325,766.00 €**	**467,882.36 €**

8.3 Présentation du budget lotissement

Les opérations comptables liées à un tel projet sont différentes de celles composant un budget plus « traditionnel » tel que le budget communal, les opérations étant supposées se dérouler sur une courte durée (3 à 5 ans).

L'important dans ce cas est de bien gérer notre flux de trésorerie, puisque nous avons essentiellement des dépenses les premières années : achat de terrains et viabilisation. Ces dépenses seront, dans un second temps, compensées par les recettes liées aux ventes des parcelles viabilisées.

L'investissement réalisé à ce jour est de 369 351,65 € HT :

	Estimé au départ du projet	Réalisé	Variation
Acquisition foncière	118 150,00 €	82 903,35 €	-29,8%
Travaux de viabilisation	317 000,00 €	286 448,30 €	-9,6%
TOTAL	**435 150,00 €**	**369 351,65 €**	**-15,1%**

Nous ne prévoyons plus d'autres dépenses sur ce budget pour le restant de l'année 2024, l'important désormais étant de vendre ces magnifiques parcelles !

9 A noter dans vos agendas

Vendredi 6 SEPTEMBRE	**Opération « Nettoyons la nature »** Rendez-vous devant la mairie de Ternuay à 18h00	Nettoyons la nature!
Vendredi 13 SEPTEMBRE	**Réunion d'information publique** Salle des fêtes de Ternuay à 19h	RÉUNION PUBLIQUE
Dimanche 22 SEPTEMBRE	**Vide grenier du foyer rural** Centre du village à partir de 7h	VIDE GRENIERS
Lundi 11 NOVEMBRE	**Cérémonie de commémoration militaire** Au monument aux morts à partir de 11h00	11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918 1918
Vendredi 29 NOVEMBRE	**Marche nocturne du Téléthon**	Téléthon
Samedi 14 DECEMBRE	**Repas de Noël des anciens** A la salle des fêtes de Ternuay à midi	
Samedi 18 JANVIER	**Belote du foyer rural** A la salle des Fêtes de Ternuay	

« La terre nous enseigne plus sur nous-mêmes que tous les livres. Parce qu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle. »

Antoine de Saint-Exupéry
(29 juin 1900 – 31 juillet 1944)

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui œuvrent bénévolement, souvent discrètement, pour le bien de notre commune.

Comment s'informer ou nous contacter ?

Vous avez des idées ou du temps, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

Mairie	7 rue du tram 70270 Ternuay 03 84 20 40 80 mairie@ternuay.fr	Permanences : Lundi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-11h30 Jeudi : 9h00-12h00 14h00-16h00
Facebook	Voir la page « Agir ensemble pour Ternuay Melay et Saint Hilaire ».	
PanneauPocket	Application à télécharger **gratuitement** sur Apple store ou Google Play.	
Site internet	www.ternuay.fr	

Ne pas jeter sur la voie publique.
Si vous souhaitez recevoir nos prochaines publications uniquement par voie numérique, merci de nous le faire savoir.